

**'L'ETENDARD'**  
Journal Quotidien, paraissant le matin.  
Bureaux temporaires, 43 rue Saint-Gabriel.

**ABONNEMENT POUR LA VILLE:**  
UN AN ..... \$6.00  
SIX MOIS ..... \$3.50

**ABONNEMENT POUR LA CAMPAGNE:**  
UN AN ..... \$8.00  
SIX MOIS ..... \$5.00

**ABONNEMENTS A L'ETRANGER:**  
Pour l'Angleterre, la France, l'Italie et tous les pays de l'Europe, l'abonnement sera de \$8.00 (res. 43).  
Pour les Etats-Unis, il est le même que pour le Canada (\$5).  
(Payable d'avance).

**AVIS.**  
Toutes Notices et Avis Spéciaux en faveur de Manufactures et de Corporations privées ou publiques, etc., seront insérés à un cent par ligne.

# L'ETENDARD

M. J. A. PRENDERGAST, Administrateur.

F. X. A. TRUDEL, Directeur de la Rédaction

**TARIF DES ANNONCES:**

Première insertion	Par ligne	\$0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours		0 05
do trois fois par semaine		0 07
do deux fois do		0 08
do une fois do		0 09
Un mois, tous les jours		1 00
Deux mois, do		1 50
Trois mois, do		2 00
Six mois, do		3 00
Un an, do		5 00

Les annonces suivantes seront insérées pour 25 centimes :

Avi de Naissance, Mariage ou Décès,  
Demandes d'emploi,  
mandats de domestiques un employé,  
Annonces pour chambres ou pension,  
Annonces pour objets perdus ou trouvés.

Vol. I--No. 21

MONTREAL, MARDI, 27 FEVRIER 1883.

Deux centims le numero

**REPRODUCTIONS.**

**MARIUS POULET N'A PAS D'AME!**

Marius Poulet n'a pas d'ame. En plein conseil il nous le dit, il s'en fait gloire, il le proclame. Derrière lui, qui l'appuient, il met au défi tous les maîtres, Platon, Socrate, il vous plait, Les philosophes et les poètes, De trouver l'ame d'un Poulet.

Où, chez Poulet, tout est matière, Quand on le nie, maintenant, Poulet, dressant sa griffe altière, Egrotine l'impertinent. Rires, redoublez sa vengeance. Ne l'agacez pas, villa bigote. Poulet, c'est une intelligence (qui, pour moteurs a des ergots.

M. Poulet devient militaire, Il voudrait signer de son nom Une mesure égalitaire. Surprenant l'ame du canou. Lorsque la beauté qui s'enflamme Lui dit: "Votre caquet me plait, Mon ame est la sœur de votre ame. — N'a-t-elle que des os, dit Poulet.

Que Paul Bert un jour le disloque, Sous le scalpel il trouvera Dans sa contenance intrinsèque, Osier, diaphragme, et cetera. Des intestins, un métracane, Des pilons, un jabot replié, Des marrous même et de la force; Mais j'en suis d'ame chez Poulet.

GASTON JOLIVET.

**DEUX CARNAVALS!**

1870-1871.

C'était 1870 et c'était le carnaval. La Rome catholique, dans les splendeurs de son Conclé, ne soupçonnait certes point alors ni les brutalités ni les larmes qui lui réservait la fin de cette année. Les zouaves pontificaux étaient encore casernés au château Saint-Ange et le carnaval, comme l'habitude, avait commué le lendemain de l'Épiphanie, au signal de la cloche du Capitole.

Le 11 janvier, j'étais à Rome, où je retrouvais un ancien camarade de collège, Julien de C..., parmi les héroïques petits soldats de Pio IX. A midi, la cloche ayant sonné l'heure quotidienne des réjouissances, Julien de C... et moi saluâmes la foule au Corso—l'ancienne voie Flaminia—qui dirige Rome en deux parties et le long de laquelle aujourd'hui Rome déguisée, joyeuse, ardente et loquace, roulaît comme un fleuve vivant de costumes extravagants et de folles galetés.

De la porte del Popolo au palais Véniétin, les murailles des palais s'allongeaient drapées de tapisseries, les tentures ruisselaient des fenêtres, les rubans et les bouquets pavoisaient les balcons. Pas un balcon, pas une fenêtre, qui ne fût ainsi décoré de toilettes et de têtes riantes. La joie éclatait sur tous les visages; les parures étincelaient sur tous les corsages. C'était un riche épanouissement de luxe et de beauté. Et, par dessus, l'air du ciel italien s'étendait comme un splendide vélum bleu.

Les enfants sonnaient de la corne dans la cohue des masques. Les *quaccheri* croisaient sur le pavé, les vieillards de Frascati et les pêcheurs de Portofino. Le docteur Pantalone pérorait et le farouche Capitain rochiffait. Les polichinelles de Naples luttaient de la bosse contre la batte des arlequins de Venise.

Une pluie de confetti—ces mignonnes boulettes de craie—tomait des fenêtres en averse sur les costumes, arrivait en grêle dans les figures et, d'en bas, les confetti répliquaient avec un rapide à-propos. A chaque échange de projectiles s'élevait un éclat de rire général. Dans les corbeilles argentées et dorées, dans les sacs ornés, les femmes—quelques-unes garnies d'un masque à claire-voie—poussaient à pleines mains ou avec de longues cuillères.

Mon ami Julien de C... et moi parcourûmes le Corso dans la foule, vistes, écarlates, blanchis. Presque à l'angle de la rue qui conduit à la place d'Espagne, une fenêtre attira notre attention. La nous reconçûmes un érégne français, bien connu, qui s'emussait au spectacle de cette inconnue bataille. Après de lui, sa nièce se mêlait à la foule et elle était fort belle. Son visage avait cette pureté de lignes des admirables statues romaines, en même temps que cette vivacité de physionomie qui manque à la froide sérénité des marbres antiques. Elle mettait à riposter aux confetti de la rue une vraie *farla francese*.

Dans la foule elle distinguait l'uniforme de zouave pontificale et nous adressa deux ou trois blanches bordées. Quand elle eut affecté notre attention, elle saisit un petit bouquet charmant et, le lança assez bien à mon ami, pour qu'il pût de la main droite, l'arrêter dans son vol. Julien de C... salua alors du bouquet vers la fenêtre avec une élégance courtoise. La jeune française souriait et rougissait, répondit de la main par un geste. Ce salut et ce geste étaient comme l'échange d'une pensée pour la patrie commune.

Le bouquet était, du reste, ravissant, composé de trois cercles de fleurs, bouquets de roses rouges, camélias blancs et fleurs de lys. Mon ami garda le bouquet à la main pendant toute notre traversée du Corso. Il le portait quelquefois à ses narines pour en respirer les parfums et, plus souvent, le considérait d'un long regard

**UN LABORATOIRE NECESSAIRE.**

(Du Petit Moniteur Universel.)  
Nul n'ignore qu'il existe à Paris et dans beaucoup de grandes villes, un laboratoire municipal ayant pour mission d'analyser les denrées, ainsi que les liquides, et de signaler les matières falsifiées. Là, on porte tout ce qui se boit, tout ce qui se mange, et, après vérification, on revient sachant que l'on peut alimenter son corps de telles denrées ou tels liquides, sans risquer de s'empoisonner, ni même d'altérer sa santé.

Là, sans s'occuper aucunement du nom du fabricant ou du marchand, des chimistes vons disent: "Ce vin est nuisible, malgré sa belle apparence; au lieu d'apaiser votre soif, il l'excitera. Ces pâtes prétendues alimentaires sont fabriquées avec des cendres; loin de vous nourrir et de vous fortifier, elles exaspèrent votre estomac et appauvrissent votre sang. Tous ces produits ont l'air sain; c'est la couleur, c'est la forme des bonnes denrées; mais c'est faux, c'est falsifié, cela réussit à tromper quiconque n'a pas les moyens d'analyser. Et ainsi, une foule de gens que le créateur a constitués pour se bien porter, vivre robustes et longtemps, sont sans cesse agités par la fièvre d'une alimentation malsaine et périssent d'épuisement ou dans les convulsions."

Voilà ce que les examinateurs compétents disent chaque jour aux personnes qui, soucieuses de leur santé, vont les consulter. Et le nombre de ces personnes augmente constamment et la reconnaissance publique est déjà acquise à cet établissement du laboratoire municipal. Il y a unanimement pour déclarer qu'il rend de précieux services à la population.

**MANIFESTE DE L'empereur de Russie.**

A la suite des deux ukases fixant la date de son couronnement à Moscou, l'Empereur de Russie a publié le manifeste suivant, qui est un des plus beaux morceaux de l'éloquence souveraine que nous ayons eu à enregistrer depuis longtemps.

"Nous, Alexandre III, Empereur de toutes les Russies, etc., faisons savoir à tous nos fidèles sujets qu'à plus à Dieu de nous appeler au trône de nos ancêtres, les souverains de toutes les Russies, ainsi que du royaume de Pologne et du grand-duché de Finlande, inséparable de l'Empire russe.

"Au moment de la plus terrible catastrophe et sous l'impression des pénibles sentiments de deuil et d'affoûr qui nous ont éprouvés avec nous nos fidèles sujets, il n'était pas possible de fixer la date des fêtes du couronnement et d'accomplir cet acte.

"Nous inclinant devant les arrêts impénétrables de la Providence et nous résignant aux épreuves que Dieu nous envoie, tant que le calme n'aurait pas succédé dans les esprits à la surexcitation produite par l'épouvantable forfait dont a été victime le bienfaiteur du peuple russe, notre bien-aimé père.

"Le moment approche maintenant de nous conformer à la volonté de Dieu et de réaliser notre vœu sacré, qui est celui de tous les fidèles sujets de notre patrie.

"Suivant l'exemple des pieux Empereurs nos ancêtres, nous avons résolu de placer la couronne sur notre tête et de recevoir le sacre traditionnel, en même temps que notre épouse bien-aimée, l'impératrice Marie-Fedorovna.

"En faisant connaître cette résolution, que nous accomplissons, avec l'aide de Dieu, au mois de cette année, à Moscou première capitale de l'Empire, nous exhortons tous nos fidèles sujets à s'unir à nous pour adresser à Dieu, qui tient tout dans sa main, une fervente et pieuse prière, afin qu'il conserve la paix à tous et à notre Empire et nous préserve de tout danger.

"Que Dieu veuille répandre sur nous l'esprit de sagesse et de raison; qu'il veuille, en plaçant sur notre tête la couronne des Tsars, nos vénérables ancêtres, nous aider à remplir fidèlement la promesse que nous avons faite de nous consacrer à la prospérité et à la gloire de notre bien-aimée patrie, de servir la vérité et de veiller au bien-être du peuple que Dieu a voulu à notre domination.

"Fait à Saint-Pétersbourg, le 24 janvier de l'an du Christ 1883, dans la 2e année de notre règne."

**MANIFESTE DE L'empereur de Russie.**

Eh bien, le *Petit Moniteur* demande que les attributions de ce laboratoire soient étendues. Pourquoi n'analyserait-il pas les idées dont on nourrit le peuple, les discours qu'on lui vend très cher? Peut-on nier l'évidence d'un empoisonnement public presque général? Comment douter que des marchands de phrases ont communiqué aux foules une fièvre haineuse? Le trouble n'est-il pas dans la santé publique? Au lieu de nourrir sainement l'opinion populaire, ne l'a-t-on pas intoxiquée comme disent les médecins?

Donc, au laboratoire municipal tout ce qui nuit à la santé morale de la nation. Cela ne ferait sans doute pas votre affaire, citoyens lecteurs; car là il y a de réactifs qui précipiteraient au fond de l'alambic vos mensonges contre les réactions. On verrait ce qui resterait de non nuisible dans vos harangues après l'opération.

Le long discours de M. le député X... sur le socialisme, donnerait lieu à un bulletin d'analyse dans ce genre: Matières utopiques, 25 p. 0/0; excitations contre les patrons, 10 p. 0/0; prétendues citations historiques que les intéressés ne peuvent vérifier, 20 p. 0/0; adjectifs bouffissés, 25 p. 0/0; flagorneries aux ouvriers, 10 p. 0/0; compliments à l'orateur lui-même, 10 p. 0/0; sincérité, néant; véritable intérêt populaire, néant.

Il semblerait et moral de faire également analyser les professions de foi de tel député avant son élection, puis ses discours après. C'est dans les premiers qu'on trouverait un pour cent élevé de promesses de bonheur du peuple, de diminution des impôts, de prospérité commerciale, de respect des lois, de liberté à tous, sans parler de ce bouillon d'apaisement et de cet os de conciliation dont on arrose si abondamment les déclarations de ce temps et dont on nous fait avaler tant de tasses insipides.

Mais quand ensuite on arriverait à l'examen chimique des homélies prononcées par les mêmes citoyens devenus députés ou ministres, quelle baisse dans le pour cent de tous ces éléments, et notamment dans celui des libertés à tous! On verrait apparaître ces matières nouvelles inconnues au temps de la candi laturo: raison d'Etat; nécessité gouvernementale; exception inévitable; secret diplomatique; actes administratifs, etc.

Le public auquel le même fabricant a livré contre argent des produits si différents, n'a-t-il pas le droit de crier: à la fraude, à la falsification, à la tromperie dans la qualité de la matière vendue, à l'empoisonnement! Et les théories financières, et les doctrines sur l'enseignement, et ces pompeuses oraisons funèbres que nous avons entendues récemment, flets intarissables de larmes de crocodile qui nous versait sur deux hommes, dont l'un, vivant, avait été jeté bas par ses mêmes orateurs, et dont l'autre n'avait pas même été trouvé bon à faire un ministre, alors que des notabilités de la médiocrité et des célébrités du monde de la nocce le devenaient.

Quelles édifiantes analyses donneraient tous ces morceaux livrés publiquement à l'alimentation des citoyens! Comme tout cela serait classé dans la colonne: falsifié, nuisible!

Or, tous les mois, on condamne à la prison quelques dizaines de laitiens pour avoir mis l'eau pure dans leur lait; ne serait-il pas temps de condamner également tous ces discours qui mentent tant de mensonges dans leurs phrases; les premiers donnent seulement la colique, les seconds rendent fous, érysiptés, inépuisés des gens qu'ils font ensuite enlever, reléguer ou fusiller.

A. BRÉBION.

**CHEMIN DE FER DE MONTREAL ET SOREL**

TABLEAU DES DEPARTS  
Pour prendre effet mercredi, 9 août 1882.

POUR L'OUEST		POUR L'EST	
No. 5	No. 6	No. 7	No. 8
7:15	5:10	9:10	7:15
7:30	5:25	9:25	7:30
7:45	5:40	9:40	7:45
8:00	5:55	9:55	8:00
8:15	6:10	10:10	8:15
8:30	6:25	10:25	8:30
8:45	6:40	10:40	8:45
9:00	6:55	10:55	9:00
9:15	7:10	11:10	9:15
9:30	7:25	11:25	9:30
9:45	7:40	11:40	9:45
10:00	7:55	11:55	10:00
10:15	8:10	12:10	10:15
10:30	8:25	12:25	10:30
10:45	8:40	12:40	10:45
11:00	8:55	12:55	11:00
11:15	9:10	1:10	11:15
11:30	9:25	1:25	11:30
11:45	9:40	1:40	11:45
12:00	9:55	1:55	12:00

**CHEMIN DE FER DE VERMONT CENTRAL**

Voie ancienne, sûre et courte  
Trains express, chaque jour, pour New-York, par New-York, Albany, New-York, Springfield, et Boston via New-York, Hartford, et Boston.  
Trains locaux, chaque jour, pour New-York, par New-York, Albany, New-York, Springfield, et Boston via New-York, Hartford, et Boston.  
Trains de nuit, chaque jour, pour New-York, par New-York, Albany, New-York, Springfield, et Boston via New-York, Hartford, et Boston.

**CHEMIN DE FER DE VERMONT CENTRAL**

Voie ancienne, sûre et courte  
Trains express, chaque jour, pour New-York, par New-York, Albany, New-York, Springfield, et Boston via New-York, Hartford, et Boston.  
Trains locaux, chaque jour, pour New-York, par New-York, Albany, New-York, Springfield, et Boston via New-York, Hartford, et Boston.  
Trains de nuit, chaque jour, pour New-York, par New-York, Albany, New-York, Springfield, et Boston via New-York, Hartford, et Boston.

**Compagnie Royale d'Assurance d'Angleterre**

BUREAU PRINCIPAL AU CANADA: A MONTREAL.  
CAPITAL PLACEMENTS ..... \$10,000,000  
..... \$27,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de valeurs, principalement un fonds de gouvernement \$750,000. RESPONSABILITE DES ACTIONNAIRES ILLIMITEE.

La ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurance contre l'incendie du monde.

M. H. GAULT, WILLIAM TATLEY, Agents principaux et Gérants résidents.  
C. ERNEST GAULT, WALTER R. HUBBARD, JAMES ALLIN, Agents spéciaux du Département anglais, Montréal.  
E. HUETUBISE, Agent spécial du Département Français, Montréal.

**E. MATHIEU & FRERE**

Epiceries en Gros et en Détail  
LE MEILLEUR ASSORTIMENT  
D'ÉPICERIES DE CHOIX, VINS FINS, LIQUEURS, PROVISIONS, etc.  
La maison la plus recommandable pour Epicerie de Familles.  
Prix Modérés. Service Parfait.

**77 rue Notre-Dame, Est, Montreal.**

**E. A. MARTINEAU**

IMPORTATEUR DE  
PAPERS PEINTS, PAPETERIE  
NOUVEAUTES  
BIJOUTERIES, JOUJOUX  
Etc.

**AGENT POUR LES**

**IMMEUBLES DES SEURS GRISES, Etc.**

MAGASINS ET BUREAUX:  
257 rue St. Joseph  
MONTREAL.

**MICHEL LEFEBVRE & Cie,**

FABRICANTS,  
Vinaigres Purs et Alcool Méthyllique  
21, 23, 25, RUE GOSFORD, MONTREAL.

**ALCOOL METHYLIQUE,**

Substitut sans égal à l'Alcool ordinaire et 50 par cent meilleur marché. Employé comme dissolvant de la Gomme Laque et des Résines dans la fabrication des Vernis; pour démolir les Huiles, préparer les Teintures et les Médicaments; pour extraire et fabriquer les Essences et les Parfums; pour décolorer les Teintures, les Lithographies, les Photographes, etc.; en usage dans les Laboratoires de Chimie et les Musées d'Histoire Naturelle. Il est sans égal comme Combustible et indispensable dans les Arts Mécaniques.

**RESTAURANT ALICE THE RUSSELL**

J. A. RENAUD, Prop.  
Coté des rues Ste. Catherine et St. Dominique.

M. Renaud ayant fait l'acquisition du restaurant de M. Lavigne, invite respectueusement ses amis et le public en général à faire une visite à son établissement qu'il vient de remettre à neuf. On y trouve toujours des Vins de premier choix et de tous les pays, des Cigares des meilleures manufactures étrangères et domestiques. Le tout à la portée de toutes les bourses.  
Repas à toute heure et servis à la carte.  
Entrée de la salle à manger, No. 179 rue St. Dominique.  
1-31

**TERRES A BOIS**

A vendre, 100 arpents de terres à bois, dont le fonds est excellent pour la culture, à 4 milles du chemin de fer de St. Jérôme et à 3 milles de celui de Glasgow. Conditions extrêmement avantageuses. S'adresser à ce bureau.

**PHOTOGRAPHY**

M. LARIN, Photographe,  
No. 18 rue Saint-Laurent, Montréal.

**CHEMINS DE FER**

**Canadien du Pacifique**

**OTTAWA**

Et les grands chemins de bois du haut de la Chaudière Ottawa.

**CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL**

1882 Arrangements d'hiver 1882  
A PARTIR DU 14 DECEMBRE 1882

Les Trains Express à Passagers partent tous les jours (Dimanche exceptés) comme suit:

Partant de la Pointe-Lévis	8:10 A.M.
Arrivant à Rivière-du-Loup	12:15 P.M.
do Trois-Pistoles	2:05
do Rimouski	3:49
do Saint-Jovite	5:33
do Dalhousie	7:17
do Newville	9:01
do Moncton	10:45
do Saint-Jean	12:29
do Halifax	12:40 P.M.

**CHEMIN DE FER VERMONT CENTRAL**

Voie ancienne, sûre et courte  
Trains express, chaque jour, pour New-York, par New-York, Albany, New-York, Springfield, et Boston via New-York, Hartford, et Boston.  
Trains locaux, chaque jour, pour New-York, par New-York, Albany, New-York, Springfield, et Boston via New-York, Hartford, et Boston.  
Trains de nuit, chaque jour, pour New-York, par New-York, Albany, New-York, Springfield, et Boston via New-York, Hartford, et Boston.

**LOISEAU & Cie**

MANUFACTURIERS de  
Biscuits Supérieurs!

De toutes sortes confectionnés avec un soin remarquable et des farines extra.  
Prix Modérés défiant toute compétition  
L'économie remarquable qu'ils ont introduite dans les opérations de leur manufacture leur permet de faire à leur pratique des conditions exceptionnelles favorables.

C. LOISEAU, N. PAQUETTE,  
FABRICANTS PROPRIETAIRES  
No 352 Rue Amherst



BULLETIN.

Le secrétaire d'Etat des Etats-Unis a signé un mandat pour l'arrestation de Sheridan...

Comme nous l'annoncions vendredi dernier, la législature du Nouveau-Brunswick s'est ouverte la veille, et le gouvernement avait obtenu une majorité de quatre voix sur la question du choix du président de l'Assemblée législative.

Après le vote, la Chambre s'est réunie à 10 heures, et le lieutenant-gouverneur a prononcé un discours de bienvenue...

Après le vote, la Chambre s'est réunie à 10 heures, et le lieutenant-gouverneur a prononcé un discours de bienvenue...

Après le vote, la Chambre s'est réunie à 10 heures, et le lieutenant-gouverneur a prononcé un discours de bienvenue...

Après le vote, la Chambre s'est réunie à 10 heures, et le lieutenant-gouverneur a prononcé un discours de bienvenue...

Après le vote, la Chambre s'est réunie à 10 heures, et le lieutenant-gouverneur a prononcé un discours de bienvenue...

Après le vote, la Chambre s'est réunie à 10 heures, et le lieutenant-gouverneur a prononcé un discours de bienvenue...

Après le vote, la Chambre s'est réunie à 10 heures, et le lieutenant-gouverneur a prononcé un discours de bienvenue...

Après le vote, la Chambre s'est réunie à 10 heures, et le lieutenant-gouverneur a prononcé un discours de bienvenue...

Après le vote, la Chambre s'est réunie à 10 heures, et le lieutenant-gouverneur a prononcé un discours de bienvenue...

Après le vote, la Chambre s'est réunie à 10 heures, et le lieutenant-gouverneur a prononcé un discours de bienvenue...

Après le vote, la Chambre s'est réunie à 10 heures, et le lieutenant-gouverneur a prononcé un discours de bienvenue...

Après le vote, la Chambre s'est réunie à 10 heures, et le lieutenant-gouverneur a prononcé un discours de bienvenue...

Après le vote, la Chambre s'est réunie à 10 heures, et le lieutenant-gouverneur a prononcé un discours de bienvenue...

Après le vote, la Chambre s'est réunie à 10 heures, et le lieutenant-gouverneur a prononcé un discours de bienvenue...

Après le vote, la Chambre s'est réunie à 10 heures, et le lieutenant-gouverneur a prononcé un discours de bienvenue...

Après le vote, la Chambre s'est réunie à 10 heures, et le lieutenant-gouverneur a prononcé un discours de bienvenue...

Après le vote, la Chambre s'est réunie à 10 heures, et le lieutenant-gouverneur a prononcé un discours de bienvenue...

Après le vote, la Chambre s'est réunie à 10 heures, et le lieutenant-gouverneur a prononcé un discours de bienvenue...

Après le vote, la Chambre s'est réunie à 10 heures, et le lieutenant-gouverneur a prononcé un discours de bienvenue...

Après le vote, la Chambre s'est réunie à 10 heures, et le lieutenant-gouverneur a prononcé un discours de bienvenue...

Après le vote, la Chambre s'est réunie à 10 heures, et le lieutenant-gouverneur a prononcé un discours de bienvenue...

M. BURPEE (Sunbury)—Etat indiquant le nombre de immigrants arrivés en Canada durant l'année 1882.

AVIS DE MOTION M. COURSOUL—Mercredi prochain, demandera si le gouvernement a l'intention de conclure un arrangement avec les diverses nations comprises dans l'union postale...

M. LAURIER—Demandera mercredi, copie de tous comptes passés entre le département des postes avec toute personne quelconque, pour le transport de la maille par vapeur entre le quai St-James et le quai du fleuve St-Laurent...

M. CASGRAIN—Vendredi—production de la commission d'enquête sur le rapport de l'hon. Hector Fabre, à la position qu'il occupe actuellement en France...

Après les affaires de routine, l'hon. M. BEAUBIEN, président du comité des chemins de fer, rapporte, avec amendement, le projet de loi pour incorporer le chemin de fer d'Iberville et de Missisquoi.

L'hon. M. PAQUET, président du comité des chemins de fer, rapporte, avec amendement, le projet de loi pour autoriser la compagnie des chemins de fer de Québec et de la Baie de St-Jean à incorporer le chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. MARCHAND demande production de copies des arrêtés en conseil au sujet de la nomination de la commission de tous les employés surmarchands nommés dans chaque département, depuis le 20 octobre 1879.

L'hon. M. MARCHAND demande la production d'un état indiquant le nombre de tous les employés surmarchands nommés dans chaque département, depuis le 20 octobre 1879.

M. TRUDEL demande la production d'un état indiquant les noms de propriétaires de lettres adressées au long du chemin de fer projeté de Québec et du lac Champlain.

M. GAUTHIER—Copies de tout arrêté en Conseil, correspondances et rapport concernant la vente de la propriété de l'école normale, sur laquelle l'hôtel du Château Saint-Louis doit être construit.

Après les affaires de routine, l'hon. M. BEAUBIEN, président du comité des chemins de fer, rapporte, avec amendement, le projet de loi pour incorporer le chemin de fer d'Iberville et de Missisquoi.

L'hon. M. PAQUET, président du comité des chemins de fer, rapporte, avec amendement, le projet de loi pour autoriser la compagnie des chemins de fer de Québec et de la Baie de St-Jean à incorporer le chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

TELEGRAPHIE.

(SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIÉE.)

CANADA Log droits de pilotage. Québec, 26.—Les pilotes d'en bas de Québec se proposent de demander bientôt un renouveau du tarif de pilotage.

Nouvelles Maritimes. Halifax, 26.—Arrivé, vapeur "Sarmatian", de la ligne Allan, venant de Liverpool.

APRES MINUIT CANADA. Température. Toronto, 27, à 11 h. A.M.—Probabilités pour les prochains 24 heures.

ANGLETERRE. Cannes, 27.—M. Gladstone est parti pour Londres.

ETATS-UNIS. Washington 27.—Le président a nommé hier M. Wickham Wolfman, ministre résident et consul général au Danemark; S. G. W. Benjamin, ministre résident et consul général à Téhéran, Perse; L. H. Foot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Corée.

MAIRIE DE QUÉBEC. Le conseil municipal s'est réuni hier soir, à 8 heures, sous la présidence de M. Levesque.

LE DÉPART DE QUÉBEC. Le capitaine de la marine anglaise, M. Levesque, est parti hier soir pour l'Angleterre.

LE DÉPART DE QUÉBEC. Le capitaine de la marine anglaise, M. Levesque, est parti hier soir pour l'Angleterre.

LE DÉPART DE QUÉBEC. Le capitaine de la marine anglaise, M. Levesque, est parti hier soir pour l'Angleterre.

LE DÉPART DE QUÉBEC. Le capitaine de la marine anglaise, M. Levesque, est parti hier soir pour l'Angleterre.

LE DÉPART DE QUÉBEC. Le capitaine de la marine anglaise, M. Levesque, est parti hier soir pour l'Angleterre.

LE DÉPART DE QUÉBEC. Le capitaine de la marine anglaise, M. Levesque, est parti hier soir pour l'Angleterre.

LE DÉPART DE QUÉBEC. Le capitaine de la marine anglaise, M. Levesque, est parti hier soir pour l'Angleterre.

LE DÉPART DE QUÉBEC. Le capitaine de la marine anglaise, M. Levesque, est parti hier soir pour l'Angleterre.

LE DÉPART DE QUÉBEC. Le capitaine de la marine anglaise, M. Levesque, est parti hier soir pour l'Angleterre.

LE DÉPART DE QUÉBEC. Le capitaine de la marine anglaise, M. Levesque, est parti hier soir pour l'Angleterre.

LE DÉPART DE QUÉBEC. Le capitaine de la marine anglaise, M. Levesque, est parti hier soir pour l'Angleterre.

LE DÉPART DE QUÉBEC. Le capitaine de la marine anglaise, M. Levesque, est parti hier soir pour l'Angleterre.

monde détecte l'administration actuelle de la loi. Le gouvernement a maintenu l'occasion la plus favorable de restaurer la paix et l'ordre en Irlande.

M. Clémenceau. Londres, 26.—M. Clémenceau, chef des radicaux, dans la chambre des députés, en France, a été élu membre honoraire du club Cobden.

Mort d'un général français. Paris, 26.—Le comte Edmond Charles de Martigny, général français, est mort.

APRES MINUIT CANADA. Température. Toronto, 27, à 11 h. A.M.—Probabilités pour les prochains 24 heures.

ANGLETERRE. Cannes, 27.—M. Gladstone est parti pour Londres.

ETATS-UNIS. Washington 27.—Le président a nommé hier M. Wickham Wolfman, ministre résident et consul général au Danemark; S. G. W. Benjamin, ministre résident et consul général à Téhéran, Perse; L. H. Foot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Corée.

MAIRIE DE QUÉBEC. Le conseil municipal s'est réuni hier soir, à 8 heures, sous la présidence de M. Levesque.

LE DÉPART DE QUÉBEC. Le capitaine de la marine anglaise, M. Levesque, est parti hier soir pour l'Angleterre.

LE DÉPART DE QUÉBEC. Le capitaine de la marine anglaise, M. Levesque, est parti hier soir pour l'Angleterre.

LE DÉPART DE QUÉBEC. Le capitaine de la marine anglaise, M. Levesque, est parti hier soir pour l'Angleterre.

LE DÉPART DE QUÉBEC. Le capitaine de la marine anglaise, M. Levesque, est parti hier soir pour l'Angleterre.

LE DÉPART DE QUÉBEC. Le capitaine de la marine anglaise, M. Levesque, est parti hier soir pour l'Angleterre.

LE DÉPART DE QUÉBEC. Le capitaine de la marine anglaise, M. Levesque, est parti hier soir pour l'Angleterre.

LE DÉPART DE QUÉBEC. Le capitaine de la marine anglaise, M. Levesque, est parti hier soir pour l'Angleterre.

LE DÉPART DE QUÉBEC. Le capitaine de la marine anglaise, M. Levesque, est parti hier soir pour l'Angleterre.

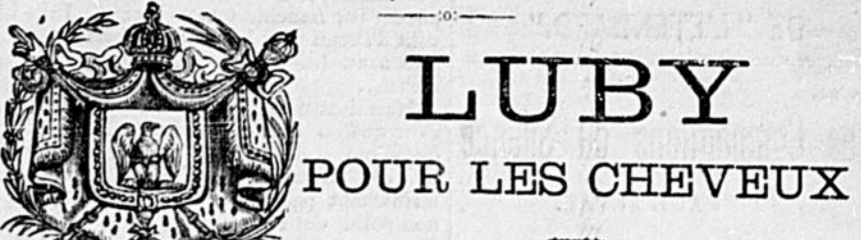
LE DÉPART DE QUÉBEC. Le capitaine de la marine anglaise, M. Levesque, est parti hier soir pour l'Angleterre.

LE DÉPART DE QUÉBEC. Le capitaine de la marine anglaise, M. Levesque, est parti hier soir pour l'Angleterre.

LE DÉPART DE QUÉBEC. Le capitaine de la marine anglaise, M. Levesque, est parti hier soir pour l'Angleterre.

LE DÉPART DE QUÉBEC. Le capitaine de la marine anglaise, M. Levesque, est parti hier soir pour l'Angleterre.

RIEN DE BRUTAL COMME UN FAIT



Chaque essai réussit parfaitement et donne entière satisfaction. Le moyen de remédier aux effets désagréables et prématurés des cheveux gris...

LE RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX. Renforce les Cheveux, Nettoie la Tête, et Restaure aux Cheveux Gris leur Couleur Naturelle.

LE RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX. Est l'article de Toilette le plus agréable, et Restaure aux Cheveux Gris leur Couleur Naturelle.

LE RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX. Est l'article de Toilette le plus agréable, et Restaure aux Cheveux Gris leur Couleur Naturelle.

LE RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX. Est l'article de Toilette le plus agréable, et Restaure aux Cheveux Gris leur Couleur Naturelle.

LE RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX. Est l'article de Toilette le plus agréable, et Restaure aux Cheveux Gris leur Couleur Naturelle.

LE RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX. Est l'article de Toilette le plus agréable, et Restaure aux Cheveux Gris leur Couleur Naturelle.

LE RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX. Est l'article de Toilette le plus agréable, et Restaure aux Cheveux Gris leur Couleur Naturelle.

LE RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX. Est l'article de Toilette le plus agréable, et Restaure aux Cheveux Gris leur Couleur Naturelle.

LE RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX. Est l'article de Toilette le plus agréable, et Restaure aux Cheveux Gris leur Couleur Naturelle.

LE RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX. Est l'article de Toilette le plus agréable, et Restaure aux Cheveux Gris leur Couleur Naturelle.

LE RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX. Est l'article de Toilette le plus agréable, et Restaure aux Cheveux Gris leur Couleur Naturelle.

LE RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX. Est l'article de Toilette le plus agréable, et Restaure aux Cheveux Gris leur Couleur Naturelle.

LE RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX. Est l'article de Toilette le plus agréable, et Restaure aux Cheveux Gris leur Couleur Naturelle.

LE RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX. Est l'article de Toilette le plus agréable, et Restaure aux Cheveux Gris leur Couleur Naturelle.

LE RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX. Est l'article de Toilette le plus agréable, et Restaure aux Cheveux Gris leur Couleur Naturelle.

LE RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX. Est l'article de Toilette le plus agréable, et Restaure aux Cheveux Gris leur Couleur Naturelle.

PARLEMENT FEDERAL.

1ère Session, 5ème Parlement. CHAMBRE DES COMMUNES.

Ottawa, 26 Février 1883. Le PRÉSIDENT prend son siège à 3.30 p. m.

Après les affaires de routine: PROJETS DE LOI. Les projets de loi suivants sont déposés et lus une première fois:

M. MOPEL—Acte pour modifier l'acte fondé de chemins de fer de 1879.

M. CASGRAIN—Acte concernant l'admission des diplômés du collège militaire à l'école de la profession d'arpenteur fédéral.

M. DESJARDINS—Acte concernant le Crédit Foncier Franco-Canadien.

M. WHITE (Hastings)—Acte pour incorporer une compagnie sous le nom de "H. B. Rathburn and Co."

M. DAVIES—Acte pour continuer un acte pour incorporer diverses personnes sous le nom de "Le Président, les directeurs et la compagnie de la Banque des cultivateurs de Rustico."

M. LANDRY demande si le gouvernement a l'intention de publier cette année des communications, au moyen de sténographes, entre la Grosse Ile, l'Île-aux-Grues et la terre ferme.

Sir HECTOR LANGEVIN répond que cette question est à l'étude.

M. CASGRAIN demande si le gouvernement a été informé qu'un nommé Hubert Hébert, employé du gouvernement, comme agent et maître de gare à Montmagny, a été convaincu dernièrement devant le tribunal électoral, de manœuvres frauduleuses à la dernière élection, et si oui, quel est l'état de la prise ou se propose de prendre à ce sujet.

Sir CHARLES TUPPER répond que la question avait été référée au ministre de la justice.

En réponse à M. BERGERON, sir Leonard Tilley dit que la question de l'imposition d'un droit d'exportation sur l'écorce de pruche est actuellement à l'étude.

En réponse à M. RICHEY, sir John Macdonald dit que la ré-vente des statuts concernant les lois criminelles, n'est pas assez avancée pour permettre au gouvernement de faire rapport au parlement, pendant cette session.

LEGISLATURE PROVINCIALE.

2ème Session, 5ème Parlement. ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. Québec, 26 Février 1883.

Le PRÉSIDENT prend son siège à 3.20 p. m. RAPPORTS.

Après les affaires de routine, l'hon. M. BEAUBIEN, président du comité des chemins de fer, rapporte, avec amendement, le projet de loi pour incorporer le chemin de fer d'Iberville et de Missisquoi.

L'hon. M. PAQUET, président du comité des chemins de fer, rapporte, avec amendement, le projet de loi pour autoriser la compagnie des chemins de fer de Québec et de la Baie de St-Jean à incorporer le chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

L'hon. M. GARNEAU dépose un projet de loi pour autoriser la fabrication de Notre-Dame de Québec à fabriquer des machines à vapeur.

Sur proposition de l'hon. M. GARNEAU, le rapport du comité général sur le projet de loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie de St-Jean est adopté.

ASSIDUITE AUX COMITES.

Le tableau suivant montre l'assiduité de nos députés aux différents comités pendant la dernière année législative.

Le comité de finances a eu 34 séances. L'échevin Grégoire a assisté à 24 séances, Laurent 20, Mooney 28, Fairbairn 23, Préfont 19, Farrell 20, Brown 28.

Le comité des chemins de fer a eu 25 séances. L'échevin Laurent a assisté à 23 séances, Kennedy 25, Hoel 23, Robert 24, Proctor 22, Hagar 24, Jeannotte 14.

Le comité de police a eu 14 séances. L'échevin Kennedy a assisté à 14 séances, Grégoire 13, Hoel 9, Thomas Wilson 13, Hagar 11, Dubuc 12, Stevenson 4.

Le comité de l'eau a eu 16 séances. L'échevin Hoel a assisté à 16 séances, Laberge 4 (mort) J. C. Wilson 10, McCord 5, Tansey 10, Beausoleil 5, Mont 9, Berger 3.

Le comité de l'éclairage a eu 16 séances. L'échevin C. Wilson a assisté à 16 séances, Laberge 7, Fairbairn 12, Tansey 15, Dubuc 12, Rainville 7, Roy 7.

Le comité de l'hôtel de ville a eu 12 séances. L'échevin Robert 11, T. Wilson 10, McCord 2

FEUILLETON DE "L'ETENDARD."

Les Compagnons du Silence

PAR PAUL FEVAL.

PREMIERE PARTIE

BELDEMONIO

MARIOTTO L'IMPROVISATEUR

(Suite)

Si Porporato était allé à Coriolani ou à Flammia...

Une anecdote avait couru: Le comte Loredan Doria...

Paris, nos agents de police se gardent d'écrire en lisibles caractères sur leurs chapeaux...

Quand même Malatesta et tous les marquis de Naples...

François de Bourbon, le prince royal, fit plus; il manda Loredan Doria...

Vous trouvez donc que Fulvio est trop petit gentilhomme...

Je ne sais qu'il est. Ce nom de Coriolani serait bon pour un fils de roi...

Le prince royal devint sérieux et se mit à réfléchir...

—Monsieur veut railler... balbutia la Doria.

—Dieu m'en garde! dit l'héritier du trône...

Le reste de la conversation ne se raconte point...

Le marquis de Malatesta était un noble jeune homme...

—Mieux vaut tenir que courir, mes amis...

Le carlin de Naples vint dix grains ou vingt deniers...

Prix Courants, en Gros.

Table of market prices for various goods including flour, oil, and other commodities.

point, cette prise ordinaire s'offre chaque jour...

—Mais il ne nous plaît pas de dire tout de suite...

—C'est moi qui suis Guyot... à Naples on dirait un peu...

—Parce que nous sommes les Doria...

—Vous trouvez donc que Fulvio est trop petit gentilhomme...

—Je ne sais qu'il est. Ce nom de Coriolani serait bon...

—Monsieur veut railler... balbutia la Doria.

—Dieu m'en garde! dit l'héritier du trône...

Le reste de la conversation ne se raconte point...

Le marquis de Malatesta était un noble jeune homme...

—Mieux vaut tenir que courir, mes amis...

Le carlin de Naples vint dix grains ou vingt deniers...

—Mieux vaut tenir que courir, mes amis...

Le carlin de Naples vint dix grains ou vingt deniers...

—Mieux vaut tenir que courir, mes amis...

Le carlin de Naples vint dix grains ou vingt deniers...

—Mieux vaut tenir que courir, mes amis...

Le carlin de Naples vint dix grains ou vingt deniers...

—Mieux vaut tenir que courir, mes amis...

Le carlin de Naples vint dix grains ou vingt deniers...

—Mieux vaut tenir que courir, mes amis...

Le carlin de Naples vint dix grains ou vingt deniers...

—Mieux vaut tenir que courir, mes amis...

Le carlin de Naples vint dix grains ou vingt deniers...

—Mieux vaut tenir que courir, mes amis...

Le carlin de Naples vint dix grains ou vingt deniers...

—Mieux vaut tenir que courir, mes amis...

COMMERCES ET FINANCES

BULLETIN FINANCIER.

Le marché monétaire s'améliore de plus en plus...

—Alors, la paix, Mariotto! s'écria-t-il...

—Et toi, tu le vois de plus près...

—Moi, répondit l'improvisateur...

—Avec Fulvio Coriolani? s'écria-t-il...

—Parce que nous sommes les Doria...

—Vous trouvez donc que Fulvio est trop petit gentilhomme...

—Je ne sais qu'il est. Ce nom de Coriolani serait bon...

—Monsieur veut railler... balbutia la Doria.

—Dieu m'en garde! dit l'héritier du trône...

Le reste de la conversation ne se raconte point...

Le marquis de Malatesta était un noble jeune homme...

—Mieux vaut tenir que courir, mes amis...

Le carlin de Naples vint dix grains ou vingt deniers...

—Mieux vaut tenir que courir, mes amis...

Le carlin de Naples vint dix grains ou vingt deniers...

—Mieux vaut tenir que courir, mes amis...

Le carlin de Naples vint dix grains ou vingt deniers...

—Mieux vaut tenir que courir, mes amis...

Le carlin de Naples vint dix grains ou vingt deniers...

—Mieux vaut tenir que courir, mes amis...

Le carlin de Naples vint dix grains ou vingt deniers...

—Mieux vaut tenir que courir, mes amis...

Le carlin de Naples vint dix grains ou vingt deniers...

—Mieux vaut tenir que courir, mes amis...

Le carlin de Naples vint dix grains ou vingt deniers...

NOTES DE CHEMINS DE FER

—Plusieurs citoyens de Lévis poursuivent le Québec...

—Les lignes de Vanderbilt et celles du Grand-Tronc...

—La longue totale des chemins de fer du Massachusetts...

—Le Grand-Tronc s'entend de construire cet embranchement...

—Le marché Viger ce matin, il y avait environ 175 bœufs...

—Les moutons au nombre de 30 environ ont fait \$4 à \$5...

—La demande était tranquille et les acheteurs se montraient...

—Les quantités de pin blanc exportées du port de New-York...

—Les sucres raffinés et les produits de nos raffineries...

—La petite mouche a fait son apparition sur nos marchés...

—Le marché est assez tranquille et n'offre rien de bien intéressant...

—Le second arpent ont en ce moment pas encore été vendus...

—M. Despart, le gérant de la succursale de la Banque de Montréal...

—M. Grévy est très contrarié du départ de M. Duclercq.

—Il a si mal au genou, disait qu'un.

—Et moi, donc!

—Vous avez mal au genou!

—Non, mais j'ai mal à la tête; c'est la même chose.

—M. Grévy est très contrarié du départ de M. Duclercq.

—Il a si mal au genou, disait qu'un.

—Et moi, donc!

—Vous avez mal au genou!

—Non, mais j'ai mal à la tête; c'est la même chose.

—M. Grévy est très contrarié du départ de M. Duclercq.

—Il a si mal au genou, disait qu'un.

—Et moi, donc!

A. O. GAUTHIER, Le Plus Vaste et le plus Complet Etablissement

COMMERCE D'ÉPICERIES! EN GROS ET EN DETAIL.

Prix Modérés défiant toute Compétition.

VINS! EAUX-DE-VIE! LIQUEURS DE PREMIER CHOIX!

94 et 96 GRANDE RUE ST. LAURENT

59 Rue St. Charles Borromée LIBRAIRIE

Notre-Dame de Lourdes

MARCHÉ DE DÉTAIL. Vendredi 23 Février 1883.

Grains: Avoine, \$ 0.85 à \$ 0.92; Sarrasin, 2.00; Riz, 1.00.

Légumes: Pommes de terre, 0.75; Carottes, 0.25; Oignons, 0.25.

Produits de la ferme: Beurre frais, 0.15; Œufs, 0.20.

Beurre, 0.15; Lard, 0.15; Saucisses, 0.15.

Produits de la ferme: Beurre, 0.15; Lard, 0.15.

Produits de la ferme: Beurre, 0.15; Lard, 0.15.

Produits de la ferme: Beurre, 0.15; Lard, 0.15.

Produits de la ferme: Beurre, 0.15; Lard, 0.15.

Produits de la ferme: Beurre, 0.15; Lard, 0.15.

Produits de la ferme: Beurre, 0.15; Lard, 0.15.

Produits de la ferme: Beurre, 0.15; Lard, 0.15.

Produits de la ferme: Beurre, 0.15; Lard, 0.15.

Produits de la ferme: Beurre, 0.15; Lard, 0.15.

Produits de la ferme: Beurre, 0.15; Lard, 0.15.



LA TEINTURE EUPHORIQUE Préparée par A. FAUST...

L'ETENDARD JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN.

BUREAU DE L'ADMINISTRATION ET DE LA RÉDACTION: 43 Rue Saint-Gabriel.

BOURSE DE MONTREAL

COTES FOURNIES PAR M. L. J. FOREST AGENT DE CHANGE

Table of stock market prices for various companies and bonds.

Table of stock market prices for various companies and bonds.

Table of stock market prices for various companies and bonds.

Table of stock market prices for various companies and bonds.